



1 Description

Les planchers de recueil doivent être suffisamment solides pour pouvoir réceptionner la chute d'une personne. Il est dès lors logique que la hauteur de chute soit limitée.

Figure 1: Exemple d'un échafaudage comme plancher de recueil



2 Risques

Un échafaudage n'est en principe pas prévu pour fonctionner comme plancher de recueil. Le plancher et le garde-corps ne sont pas appropriés à cette fin.

Chaque garde-corps et chaque plateforme de travail ne sont en effet pas adéquats pour résister à une chute dynamique. En outre, dans de nombreux cas, l'échafaudage n'est pas suffisamment ancré ou, – comme sur la photo –, des systèmes sont utilisés conjointement; ils ne sont pas compatibles et certainement pas appropriés comme plancher de recueil.



Figure 2: Exemple d'un échafaudage qui n'est pas adéquat comme plancher de recueil

Une étude distincte doit être réalisée et une note de calcul adaptée doit être prévue.

3 Législation

La loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail (loi sur le bien-être) est la loi de base en matière de sécurité et de santé au travail. Le code du bien-être au travail détermine en grande partie la façon dont cette loi doit être exécutée.

Constructiv vise toujours la fiabilité des informations publiées, compte tenu de l'état actuel de la réglementation et de la technique. L'organisation ne peut toutefois pas être tenue responsable des informations publiées. Les conseils donnés dans cette fiche de prévention ne dispensent pas le lecteur de l'obligation de respecter la réglementation en vigueur. La reproduction de textes et illustrations est autorisée moyennant l'autorisation expresse de l'éditeur et la mention explicite de la provenance.

Chaque échafaudage doit répondre aux prescriptions du titre 5 'Equipements de travail pour des travaux temporaires en hauteur' du livre IV du code. Il existe par ailleurs également des normes auxquelles les échafaudages de façade doivent répondre. Il s'agit des normes NBN EN 12810-1 et 12810-2 & 12811-1 à 12811-3.

Un échafaudage qui est utilisé comme plancher de recueil n'est pas conforme avec la configuration standard. Une note de calcul distincte doit dès lors être établie.

Pour les garde-corps, il est conseillé de respecter les exigences de la norme NBN EN 13374 (voir point 4.2. Exigences liées aux garde-corps).

Un employeur qui occupe des travailleurs qui vont travailler sur un échafaudage, doit leur fournir une formation qui leur permet d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour leurs activités et responsabilités.

Dans le cadre de la loi sur le bien-être, il est toujours obligatoire de réaliser une analyse des risques et de proposer les mesures de prévention ad hoc.

4 Mesures de prévention

4.1 Exigences liées au plancher de recueil

Pour un échafaudage, le plancher de travail sert généralement de plancher de recueil.

La préférence va à des échafaudages de classe 4 minimum (charge uniforme: 300 daN/m²) avec indication D obligatoire (testés sur l'impact dynamique).

Des planchers en acier ou en aluminium sont de préférence utilisés. Des traverses en bois ne peuvent généralement pas résister à des forces dynamiques et de plus, des planchers en bois peuvent casser en cas de choc tandis que des sols en acier ou en aluminium se déforment avant de casser.

Une étude spécifique doit être menée pour chaque situation en fonction de la différence de hauteur entre l'endroit où le travail est effectué et le plancher de recueil.

4.2 Exigences liées aux garde-corps

La norme NBN EN 13374 relative aux protections périphériques temporaires définit 3 classes différentes de garde-corps. La classe est déterminée en fonction de l'inclinaison du plancher de travail (voir figure 3 ci-dessous).

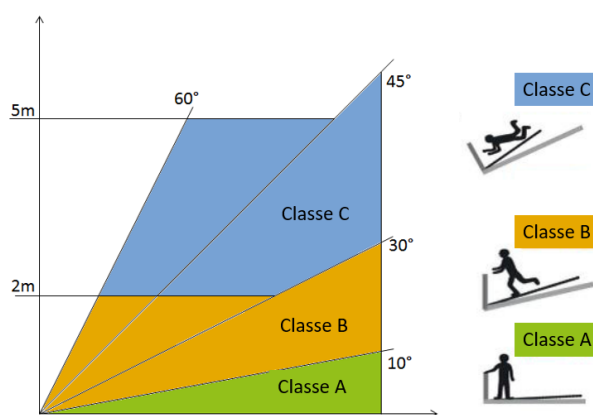


Figure 3: classes en fonction de l'inclinaison

Constructiv vise toujours la fiabilité des informations publiées, compte tenu de l'état actuel de la réglementation et de la technique. L'organisation ne peut toutefois pas être tenue responsable des informations publiées. Les conseils donnés dans cette fiche de prévention ne dispensent pas le lecteur de l'obligation de respecter la réglementation en vigueur. La reproduction de textes et illustrations est autorisée moyennant l'autorisation expresse de l'éditeur et la mention explicite de la provenance.

Plus d'information: voir
EPC001 12/2014
Utilisation d'un
système de garde-
corps périphériques
temporaires

Les garde-corps et l'ouverture maximale entre les éléments du garde-corps sont définis en fonction de la classe:

- Classe A: ouverture maximale entre les éléments du garde-corps: 47 cm
- Classe B: ouverture maximale entre les éléments du garde-corps: 25 cm
- Classe C: ouverture maximale entre les éléments du garde-corps: 10 cm

4.3 Ancrages:

Des ancrages doivent être placés en suffisance, conformément aux exigences du fabricant (mentionnées dans la note de calcul). Quelques indications sont déjà données dans les solutions pratiques ci-dessous.

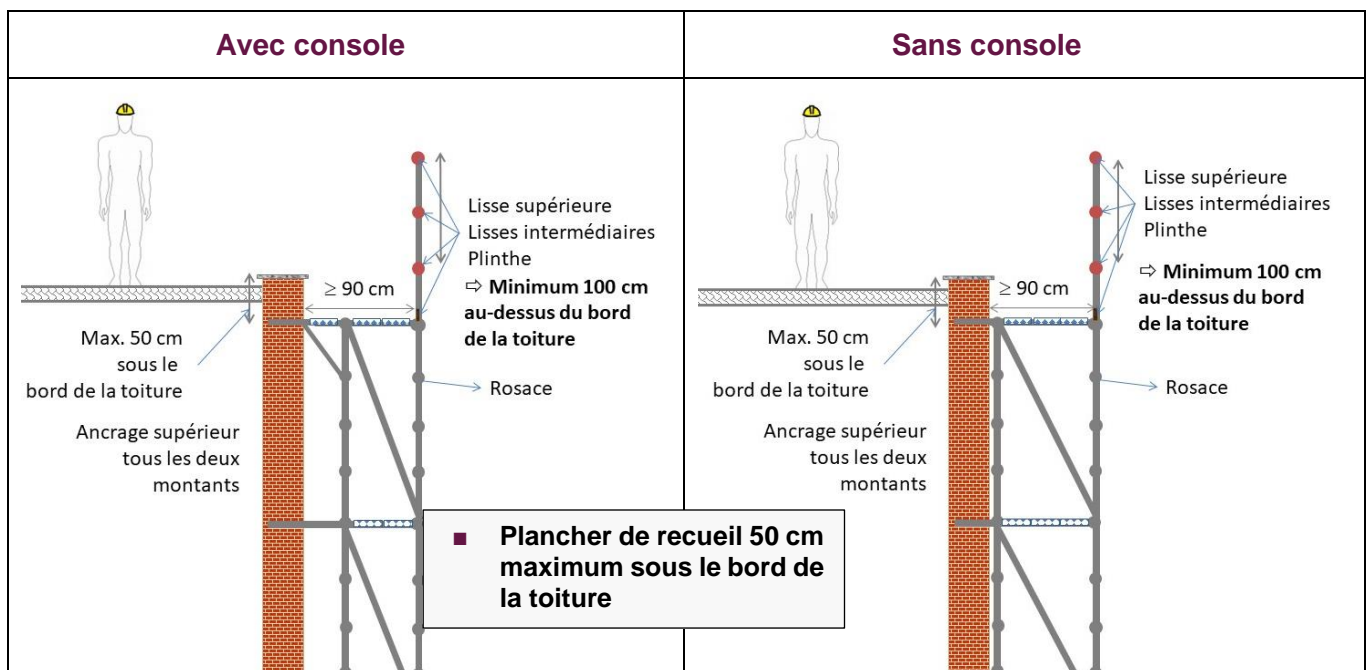
5 Solutions pratiques

Vous trouverez ci-dessous, pour chaque situation, une solution pour un échafaudage avec consoles et un échafaudage sans console. Pour certains travaux de façade (p.ex. travaux d'isolation) ou configurations de façade (p.ex. avec rajout ou saillie), il est en effet nécessaire de placer l'échafaudage en retrait de la façade. Pour éviter le danger de chute à hauteur d'un plancher de recueil, une console doit pour cela être utilisée.

5.1 Classe A

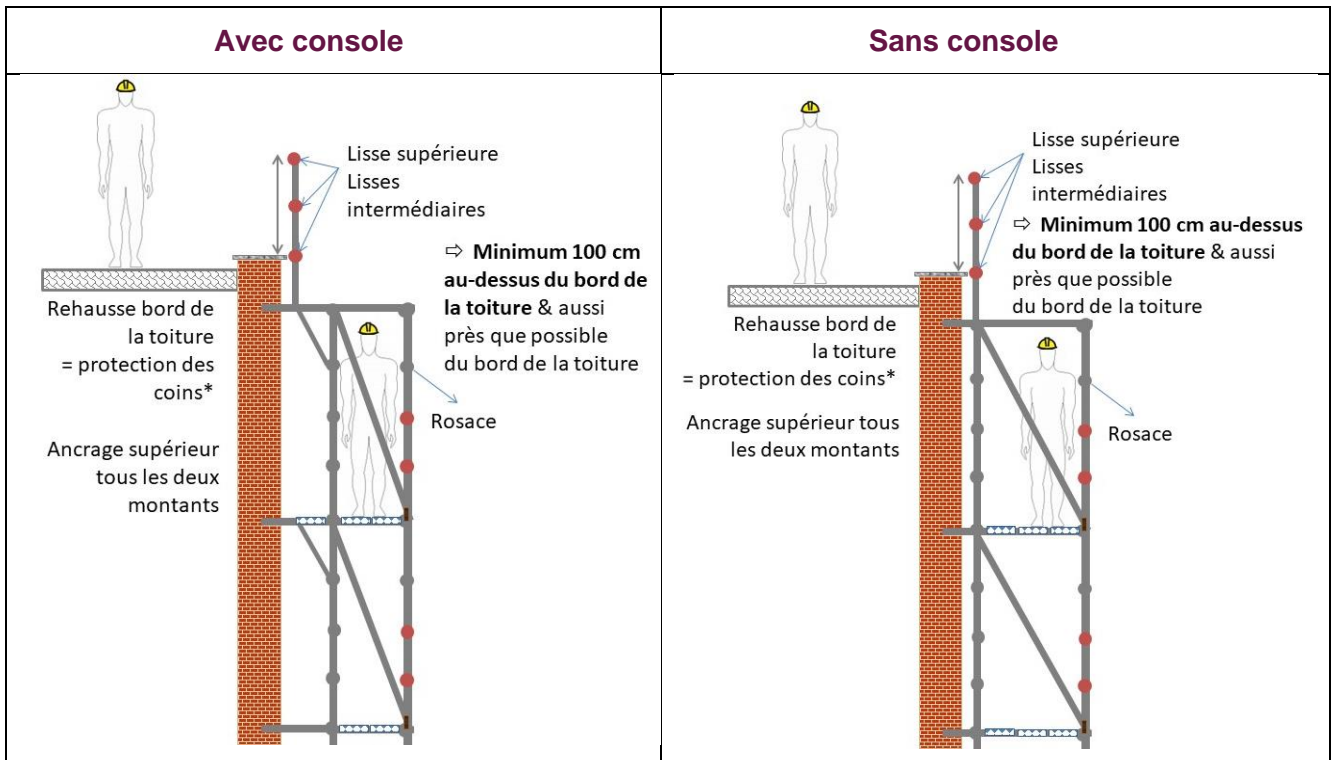
- Chute de personnes à partir d'un étage ou d'une toiture plate => charge statique
- L'échafaudage dans son ensemble doit être adéquat pour intercepter la charge statique.
- Le garde-corps se trouve de préférence du côté extérieur étant donné que la plateforme de travail peut alors être utilisée. C'est également possible lors du montage et du démontage de l'échafaudage.

5.1.1 Garde-corps du côté extérieur



Constructiv vise toujours la fiabilité des informations publiées, compte tenu de l'état actuel de la réglementation et de la technique. L'organisation ne peut toutefois pas être tenue responsable des informations publiées. Les conseils donnés dans cette fiche de prévention ne dispensent pas le lecteur de l'obligation de respecter la réglementation en vigueur. La reproduction de textes et illustrations est autorisée moyennant l'autorisation expresse de l'éditeur et la mention explicite de la provenance.

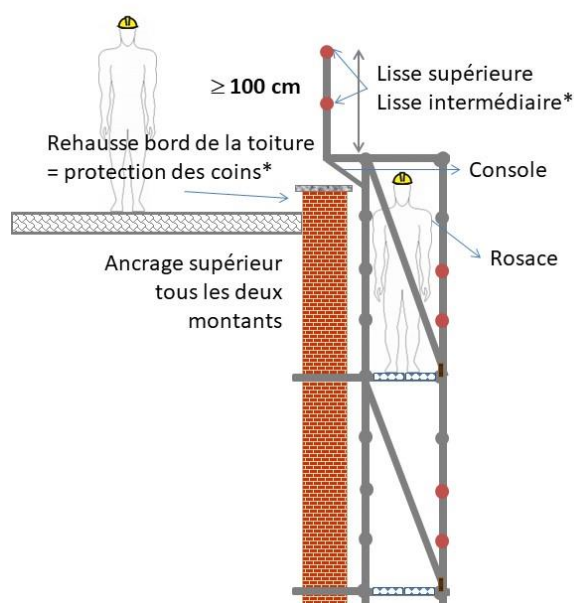
5.1.2 Garde-corps du côté intérieur



REMARQUE:

* La plinthe du garde-corps peut être enlevée étant donné que la rehausse du bord de la toiture assume cette fonction.

5.1.3 Garde-corps au-dessus du bord de la toiture



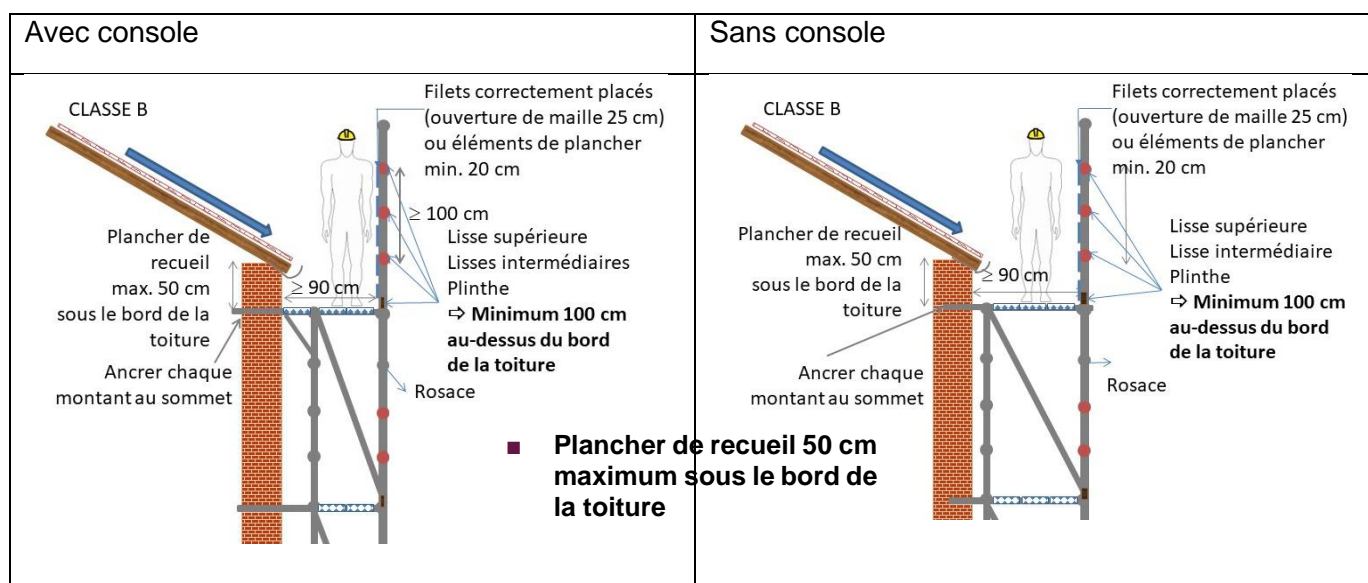
REMARQUE:

* La plinthe du garde-corps peut être enlevée étant donné que la rehausse du bord de la toiture assume cette fonction.

Constructiv vise toujours la fiabilité des informations publiées, compte tenu de l'état actuel de la réglementation et de la technique. L'organisation ne peut toutefois pas être tenue responsable des informations publiées. Les conseils donnés dans cette fiche de prévention ne dispensent pas le lecteur de l'obligation de respecter la réglementation en vigueur. La reproduction de textes et illustrations est autorisée moyennant l'autorisation expresse de l'éditeur et la mention explicite de la provenance.

5.2 Classe B

- Chute de personnes d'une toiture plate => charge dynamique
- L'échafaudage dans son ensemble doit être adéquat pour intercepter la charge dynamique.
- Les ancrages supérieurs doivent être placés sur chaque montant.
- Des filets placés correctement (qui sont adaptés pour être fixés à la protection périphérique) avec une ouverture de maille de maximum 25 cm ou des éléments de plancher métalliques d'une largeur de 20 cm minimum (placés verticalement entre les tubes de garde-corps)
- Le garde-corps se trouve de préférence du côté extérieur étant donné que la plateforme de travail peut alors être utilisée. C'est également plus sûr lors du montage et du démontage de l'échafaudage.

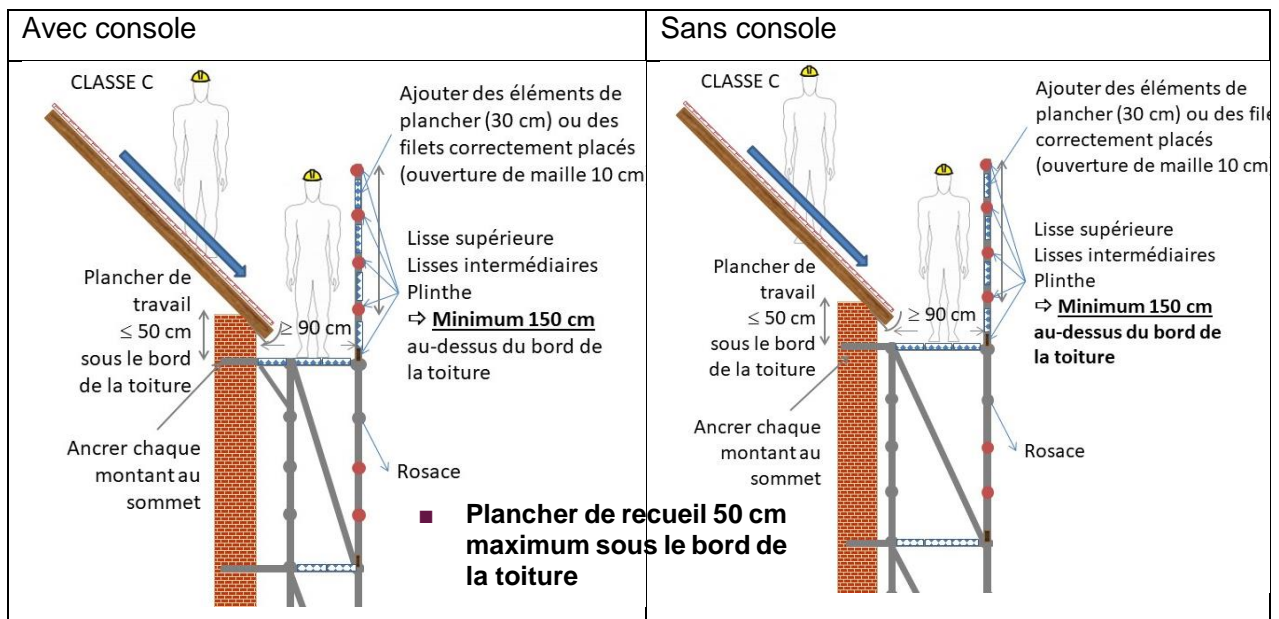


Constructiv vise toujours la fiabilité des informations publiées, compte tenu de l'état actuel de la réglementation et de la technique. L'organisation ne peut toutefois pas être tenue responsable des informations publiées. Les conseils donnés dans cette fiche de prévention ne dispensent pas le lecteur de l'obligation de respecter la réglementation en vigueur. La reproduction de textes et illustrations est autorisée moyennant l'autorisation expresse de l'éditeur et la mention explicite de la provenance.



5.3 Classe C

- Chute de personnes d'une toiture plate => charge dynamique
- L'échafaudage dans son ensemble doit être adéquat pour intercepter la charge dynamique.
- Les ancrages supérieurs doivent être placés sur chaque montant.
- Des filets placés correctement (qui sont adaptés pour être fixés à la protection périphérique) avec une ouverture de maille de maximum 10 cm ou des éléments de plancher métalliques d'une largeur de 30 cm minimum (placés verticalement entre les tubes de garde-corps).
- Le garde-corps se trouve de préférence du côté extérieur étant donné que la plateforme de travail peut alors être utilisée. C'est également plus sûr lors du montage et du démontage de l'échafaudage.



Références

- Code de bonnes pratiques - Utilisation et montage d'échafaudages - avril 2017
- Fiche de prévention U009 09/2013: Utilisation d'échafaudages de façade sur le chantier
- Fiche de prévention EPC001 12/2014 Utilisation d'un système de garde-corps périphériques temporaires

Constructiv vise toujours la fiabilité des informations publiées, compte tenu de l'état actuel de la réglementation et de la technique. L'organisation ne peut toutefois pas être tenue responsable des informations publiées. Les conseils donnés dans cette fiche de prévention ne dispensent pas le lecteur de l'obligation de respecter la réglementation en vigueur. La reproduction de textes et illustrations est autorisée moyennant l'autorisation expresse de l'éditeur et la mention explicite de la provenance.